

REGLEMENT

ARTICLE 1 : INSCRIPTIONS / RETRAIT DES DOSSARDS

EN RAISON DU CONTEXTE SANITAIRE,
AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE SUR PLACE

Inscriptions par internet sur le site : www.nordsport-chronometrage.fr
date limite des inscriptions en ligne Vendredi 2 Octobre minuit

Inscriptions par courrier en renvoyant le bulletin d'inscription accompagné du règlement à l'adresse suivante : **EADOUCHY Séverine Terrier 29 rue Daniel Ferry 59282 Douchy-les-Mines**
le bulletin doit arriver à cette adresse avant le vendredi 2 octobre

RETRAIT DES DOSSARDS

Samedi 3 Octobre de 14h à 17h

Dimanche 4 Octobre à partir de 7h45 (Jusqu'à 30 minutes avant la course)

ARTICLE 2 : ORGANISATION DES COURSES

Tout litige sera réglé par le juge arbitre selon le règlement.

Le rassemblement des concurrents aura lieu sur la ligne de départ, cinq minutes avant l'heure fixée au programme, fermeture du contrôle après l'arrivée de toutes les courses.

Les postes de ravitaillement seront installés au 5ème km ainsi qu'à l'arrivée.

ARTICLE 3 : SECURITE / ASSURANCES

Les concurrents seront tenus de respecter le code de la route, la circulation étant réglée par les signaleurs selon l'arrêté Municipal, avec les contraintes du plan Vigipirate.

Le service médical est assuré par la CROIX BLANCHE

Assurances : les organisateurs sont couverts par une assurance à responsabilité civile auprès de ALLIANZ et MAIF avec la mutuelle des sportifs : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence, il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

ARTICLE 4 : RECOMPENSES

Les jeunes des écoles à minimales seront récompensés + souvenir pour tous et pré-tirage au sort des dossards

Classement Général 11km et 5,6km : 1 coupe aux 3 premiers M/F

Coupe aux premiers par catégories sur le 11 km et aux premiers Cadets M/F sur 5,6km

Pré-tirage au sort des dossards pour les participants des 5,6km et 11km

Les 3 premiers Marche Athlétique M/F sur 11km auront une coupe

Présence indispensable pour la remise des récompenses et des lots du pré-tirage au sort

Réception à partir de 12h00 Salle Ansart du complexe sportif Nelson Mandela

ARTICLE 5 – DROIT A L'IMAGE / PROTECTION DES DONNEES

Les organisateurs peuvent utiliser (photos-film) de cet événement conformément à La loi informatique et liberté N° 1847 du 6 janvier 1978). Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos données personnelles.

ARTICLE 6 : RENSEIGNEMENT



Site de l'EA.Douchy :

www.eadouchy.com

Page Facebook
de l'EA DOUCHY

LE POLE AUTOMOBILE
306 Avenue de la République à DOUCHY LES MINES

STAPE AUTO **STAPE AUTO**

DIFFUSION AUTOMOBILES
www.diffusionautodouchy.com

Michael PIETRZAK
Président Directeur Général
☎ : 06.20.36.59.75
diffusion.dir@orange.fr

Vente Pièces Détachées - Entretien et Réparation Mécanique et Carrosserie Toutes Marques
Vannes de Diagnostic - Diagnostic Motor - Bilan Consommation - Géométrie
Achat - Vente - Véhicules d'Occasions Garanties et Révisés - Financements - Carte Grise...



organise le

32ème Challenge

Michel Williate

LABEL DEPARTEMENTAL FFA/FSGT

A partir de 9h au **COMPLEXE SPORTIF N. MANDELA**

Avenue Anatole France à Douchy Les Mines

Pré-tirage des dossards

Inscriptions par internet www.nordsport-chronometrage.fr

NORDSPORT



PROGRAMME

9h00	Marche de 5,6 km (1 Grand Tour + Arrivée)	Toutes catégories (Loisir ou Marche Nordique)
9h15	Animation Enfants	Baby / Eveils
9h25	Animation Poussins	Poussins
9h35	Course 2,4km (1 Moyen Tour + Arrivée)	Benjamins / Minimes
10h00	Course 5,6km (1 Grand Tour + Arrivée)	Cadets à Masters
10h00	Course 11km (2 Grands Tours + Arrivée)	Juniors à Masters Course ou Marche Athlétique

COVID-19

L'organisation sera adaptée en fonction des protocoles sanitaires à la date de la course.

Les courses enfants sont annulées cette année.

Une communication sera faite sur le site du club : eadouchy.com la semaine précédente.

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM : _____ Prénom : _____
 Date de Naissance : _____/_____/_____ Sexe : _____
 Adresse : _____
 Code Postal : _____ Ville : _____
 Club ou Association : _____ Catégorie : _____
 N° de Licence (FFA ou FSGT ou pass J'aime courir) _____
 Autre Fédération : _____ N° du Dossard

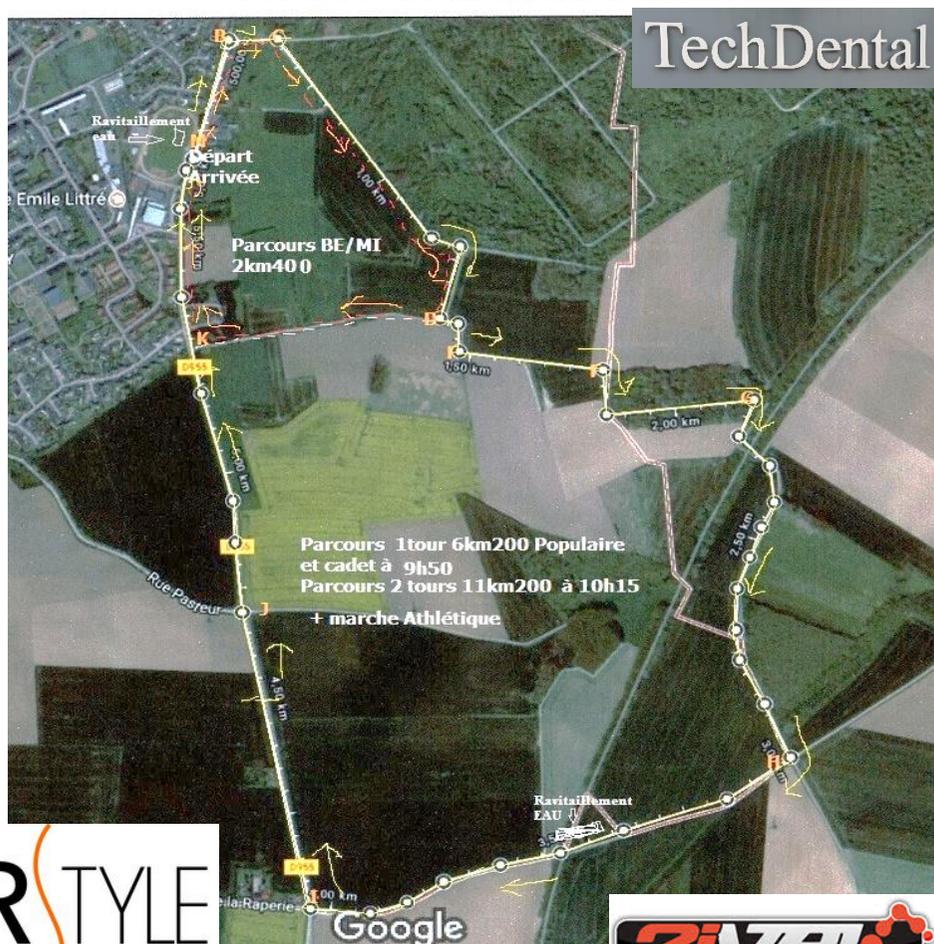
EPREUVE CHOISIE

Horaire	Epreuve	Catégorie	Prix	CHOIX (cocher la case)
9h00	Marche de 5,6 km (1 Grand Tour + Arrivée)	(Loisir ou Marche Nordique) Cadets à Masters	3€	<input type="checkbox"/>
9h15	Animation Enfants (ni chrono / ni classement)	Baby / Eveils	Gratuit	<input type="checkbox"/>
9h25	Animation Poussins (ni chrono / ni classement)	Poussins	Gratuit	<input type="checkbox"/>
9h35	Course 2,4km (1 Moyen Tour + Arrivée)	Benjamins / Minimes	3€	<input type="checkbox"/>
10h	Course 5,6km (1 Grand Tour + Arrivée)	Cadets à Masters	7€	<input type="checkbox"/>
10h	Course 11km (2 Grands Tours + Arrivée)	Juniors à Masters Course ou Marche Athlétique	9€	<input type="checkbox"/>



Les catégories d'âge sont celles de la FFA

PARCOURS DU CHALLENGE MICHEL WILLIATE 11km200 (2 tours) et populaire 1 tour 5km600



Important : Documents obligatoires à joindre à l'inscription au retrait du dossard
 Conformément aux articles L 231-2 et L231 3 du code du sport et à l'article II A de la réglementation hors stade de la fédération Française d'Athlétisme (FFA) seront acceptés soit :

- Pour les Licenciés, une copie de La licence FFA, La licence compétition FSGT et UFOLEP avec mention Athlétisme et timbre de NCIPAC, La licence UNSS ou UGSEL, si engagé par l'établissement scolaire ou l'association sportive, la licence FFCD ET FFPM, également valable le jour de la course
- Pour les non licenciés, ou autre licence sportive une copie du certificat médical, datant de moins d'un an avec la mention (de non contre-indication à la pratique de la course à pied ou de l'athlétisme en compétition)

Article L331-7 tout licencié qui participe à une manifestation n'ayant pas reçu l'autorisation de la fédération dont il est membre s'expose aux sanctions disciplinaires prévues par le règlement de cette fédération

J'ai pris connaissance et accepte le règlement

Signature Obligatoire

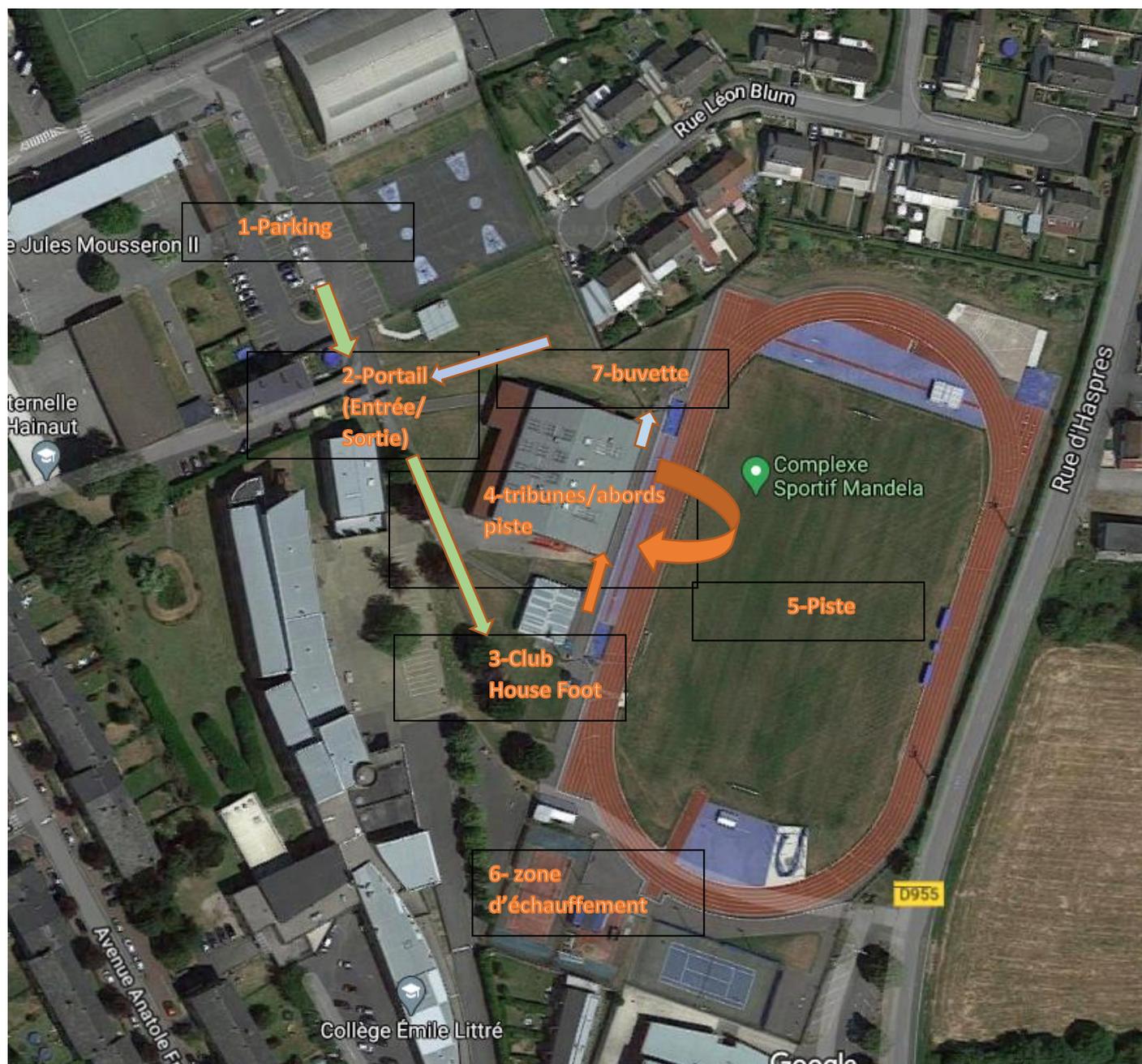
(Pour les mineurs, signature du responsable légal) ⇒

A retourner à :

Séverine TERRIER 29 rue Daniel Ferry 59282 Douchy-les-Mines

Accompagné du règlement et des documents demandés

AUCUNE INSCRIPTION LE JOUR DE LA COURSE



Mise en place des espaces :

- 1- **Parking** : Information des visiteurs sur l'obligation du port du masque sur l'ensemble du complexe sportif (parking, salle et stade).
(Matériel : 2 barrières pour affichage du protocole / affiche port du masque)
- 2- **Portail** : Point de contrôle (vérification du port du masque, proposition de gel hydroalcoolique)
Orientation des athlètes vers le club house du football pour le retrait des dossards
(Matériel : Installation d'une tonnelle, une table, deux chaises + gel hydroalcoolique + 2 personnes)
- 3- **Club house du football**
Deux personnes du club vérifient les inscriptions, reçoivent les paiements et remettent les dossards.
(Matériel : Installation d'une tonnelle devant la fenêtre pour éviter de faire entrer les athlètes + table et 2 chaises + gel hydroalcoolique – 2 personnes)
- 4- **Tribunes et abords du stade** (extérieur main courante)
Zone de dépôts des effets personnels (les athlètes sont informés que les vestiaires ne seront pas accessibles et qu'il doivent arriver en tenue pour la compétition).
Un stand/tonnelle sera installée pour le dépôt des effets personnels entre le club house et la tribune.

Gradins pour les spectateurs. Eventuellement marquage d'emplacements pour respecter la distanciation entre les personnes.

(Matériel : Tonnelle - scotch de couleur / craie – deux personnes)

- 5- **Piste** : Seuls les athlètes et officiels seront autorisés à accéder à la piste lors de leur épreuve (+ invités pour les podiums)

(Matériel : podium / rubalise / 2 tables / 4 chaises – 2 personnes + speaker + gestion compétitions)

Un dirigeant restera à l'entrée du portail pour contrôler les accès.

- 6- **Zone d'échauffement** – Les sportifs pourront s'échauffer dans la zone située entre la piste et les courts de tennis extérieurs

- 7- **Zone « buvette »** Nous souhaitons proposer une buvette. Des tables seront installées à proximité de la buvette (pelouse). Les personnes doivent garder le masque jusqu'à ce qu'ils soient installés à table (même principe que dans les restaurants). Lorsqu'une table est libérée, elle est nettoyée par un dirigeant.

(Matériel : 15 tables / 70 chaises – 4 personnes)

Demande en cas de mauvaises conditions météorologiques :

- Modification du point de passage « 3 » - les athlètes entrent dans la salle Ansart par la porte près du bureau de l'EAD. Les dirigeants sont installés sur une table devant le bureau pour vérifier l'engagement. Les athlètes passent par le couloir pour accéder à l'espace « tribunes ».
- Modification de la buvette. Possibilité d'installer les tables dans la salle de l'étage. Dans ce cas on peut mettre en place le circuit suivant : tribune -> buvette extérieur -> escalier extérieur vers la salle de l'étage -> les personnes peuvent consommer leur boisson à table sans masque -> sortie par l'escalier intérieur et retour à l'espace Tribunes

Autres adaptations :

- De 10h à 12h – les enfants seront accueillis selon la même organisation pour l'activité FFA KINDER. De la même manière, les encadrants du club prendront en charge les groupes d'une dizaine enfants dès qu'ils sont constitués. Les enfants réaliseront le parcours d'initiation prévus et recevront ensuite leur récompense. L'objectif est de limiter l'importance des groupes d'enfants présents et que le circuit de circulation mis en place reste fluide.
- Voir avec le service des sports si d'autres clubs utilisent la salle Ansart le 19 septembre pour éventuellement adapter le « circuit ».

Besoin en matériel :

Demande à la Commune :

- 20 tables / 80 chaises
- 4 tonnelles
- Rubalise
- 15 barrières routières
- Rubalise

Matériel club :

- Podium
- Tonnelles
- Gel Hydro alcoolique
- Masques.

Communication :

- Diffusion du protocole de l'organisation (facebook / site internet / FFA / FSGT)
- Affichage à l'entrée du stade
- Présentation de la charte COVID de la FFA
- Des dirigeants du club seront présents dans chaque espace pour faire respecter le protocole



Protocole sanitaire EA DOUCHY

Meeting d'Athlétisme du 19 septembre 2020

Protocole établi en tenant compte :

- guide officiel de reprise publié par la Fédération Française d'Athlétisme
- de la note du 18 août 2020 de la FFA « Règles de compétition »
- des arrêtés préfectoraux et municipaux

Le protocole a été soumis à la municipalité propriétaire et gestionnaire des installations du Complexe Sportif Nelson Mandela.

Chaque athlète signera et s'engagera à le respecter.

Le protocole tient compte des éléments suivants :

- Le virus continue de circuler activement. Chacun doit respecter scrupuleusement les règles de distanciation, les gestes barrières et le port du masque,
- Les compétitions peuvent reprendre en présence de public

1- Avant l'arrivée au stade :

Aucune inscription sur place le jour de la Compétition (inscription sur le site du comité du nord FFA ou par mail – voir Flyer)

Les athlètes doivent arriver en tenue au stade, ils doivent disposer de leur propre masque et de leur gel hydroalcoolique. Les vestiaires ne seront pas accessibles. Un espace sera à disposition pour déposer les effets personnels mais il ne sera pas surveillé et les organisateurs ne pourront pas être tenus responsables en cas de dégradation ou de vol.

Le public et les accompagnants doivent venir avec leur masque. Seuls les enfants de moins de 11 ans peuvent ne pas porter de masque.

Chacun doit être responsable et protéger les autres, en cas de doute sur son état de santé, l'athlète doit consulter un médecin et ne peut participer au meeting en cas de fièvre. Les organisateurs se réservent la possibilité de pouvoir prendre la température des personnes présentes dans l'enceinte du stade.

2- Au stade :

L'entrée se fera uniquement par le portail coté parking.

Des membres de l'organisation contrôleront le port du masque et préciseront les modalités de circulation dans l'enceinte (dossards, attente avant l'épreuve...)

Le port du masque est obligatoire dans tout le stade mais également sur le parking (des masques seront disponibles en cas de besoin).

Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition par l'organisateur. Chaque personne sera invitée à se désinfecter les mains.

Le public sera invité à rester assis pour assister aux épreuves.

Une buvette sera proposée. Le masque pourra être retiré uniquement à table pour consommer les boissons.

3- Durant les épreuves :

Les athlètes doivent apporter leur propre gel hydroalcoolique pour se nettoyer les mains avant et après les épreuves.

Les protocoles établis par la FFA pour chaque type d'épreuve proposé est rappelé au verso.

Rappel du protocole FFA qui sera appliqué le 19 septembre 2020 :

Protocole courses de sprint, haies et relais

Le matériel à votre disposition (starting block, témoins et haies) a été désinfecté et déplacé en respectant les règles sanitaires (utilisation de gants...).

Concernant l'ensemble des courses de sprint, haies et relais vous devez avoir fait en sorte de vous désinfecter les mains ainsi que le témoin pour les relais juste avant l'entrée sur la piste et juste à la sortie.

Les règles de distanciation physique doivent être respectées jusqu'au réglage des starting-block.

Attention, le témoin de relais ne peut être manipulé par aucune autre personne que les membres de l'équipe et il sera désinfecté à la fin de la course pour être éventuellement transmis à une autre équipe.

Protocole courses de demi-fond et de marche

Vous devez respecter les règles de distanciation physique jusqu'au début du protocole de départ du starter.

Durant la course et dès la ligne d'arrivée passée, tout mettre en œuvre pour éviter de vous toucher le visage (bouche et nez). Ne pas cracher au sol, ni se moucher avec ses doigts.

Après avoir passé la ligne d'arrivée, respecter la distance d'au moins 2m avec vos adversaires pour récupérer. Il ne faut pas s'allonger ou s'asseoir dans la zone d'arrivée.

Protocole concours de sauts

Vous désinfecter les mains entre chaque essai.

Après chaque saut (que ce soit saut dans le sable ou sur un tapis), ne pas porter vos mains sur votre visage (bouche et nez) avant d'avoir pu nettoyer vos mains.



CHARTRE - ENGAGEMENT POST COVID-19

Conscient que la participation à tout évènement doit se faire dans le respect strict des règles sanitaires transmises par le gouvernement et de nos valeurs environnementales, je m'engage à :

1/ Respecter les gestes barrières en vigueur en particulier dans les espaces fermés, semi ouvert ou à forte densité de personnes lors de l'évènement (port d'un masque, lavage des mains, distanciation physique).

2/ Respecter strictement le règlement de la course et les mesures mises en place par l'organisation afin de minimiser les risques sanitaires

3/ Ne pas entrer physiquement au contact avec les participants, bénévoles et organisateurs.

4/ Comprendre qu'en prenant part à l'évènement, je participe à un rassemblement de personnes potentiellement générateur de la diffusion de l'épidémie à coronavirus si les mesures barrières ne sont pas appliquées par tous.

5/ Accepter, en prenant part à l'évènement, que ce risque sanitaire est potentiellement grave chez les plus fragiles (plus 65 ans, porteur de maladie chronique, femme enceinte).

6/ Renoncer à ma participation en tant qu'organisateur, bénévole ou participant si je présente des symptômes de la Covid-19 depuis moins de 14 jours.

7/ Faire preuve de civisme en m'engageant à prévenir le référent Covid-19 de l'organisation en cas de déclaration de la maladie après la course.

8/ Télécharger si possible et m'enregistrer sur l'application « StopCovid » préalablement à ma venue sur l'évènement.